LA VILLE DE THEOULE-SUR-MER
(1 500 habitants surclassée 10 000 à 20 000 habitants- Alpes maritimes)
Membre de la Communauté d'Agglomération de Cannes Pays de Lérins
Recrute par voie statutaire ou à défaut contractuelle

UN AGENT TECHNIQUE CONDUCTEUR D'ENGINS (H/F)
POUR LE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL
Cadre d'emploi des adjoints techniques
Poste à pourvoir dès le 1er janvier 2023

Missions
Au sein du Centre Technique Municipal (CTM), vous aurez pour missions principales la conduite des engins et des véhicules utilisés pour l'entretien des voies publiques, des espaces publics, des plages, des vallons, des regards et des caniveaux ainsi que dans le cadre de chantiers divers et des fêtes et cérémonies locales.
Polyvalent, vous pourrez également être amené à renforcer occasionnellement et selon votre emploi du temps, d'autres équipes du CTM.

Activités principales :
- Conduire et effectuer divers travaux à l'aide d'engins spécialisés (machine de plage, tractopelle, mini-pelle, balayeuse mécanique, chariot élévateur, camion nacelle, …).
- Contrôler et entretenir les matériels, engins et véhicules utilisés : détecter et informer des dysfonctionnements, effectuer l'entretien courant, réaliser les réparations et dépannages simples, tenir les équipements utilisés en parfait état de propreté, assurer le suivi de la maintenance des engins avec les prestataires de service extérieurs.
- Réaliser un rapport journalier à sa hiérarchie.

Activités annexes :
- Participer, ponctuellement et en collaboration avec l'équipe dédiée, à l'entretien des voies et des espaces publics (y compris cours d'école, cimetières, bassins, fontaines, jardins et parkings publics, …) manuellement ou mécaniquement.
- Participer ponctuellement et en appui avec les autres agents du CTM, à des prestations de collecte des corbeilles de rue et à des prestations de montage et de démontage de matériels et structures dans le cadre des fêtes et cérémonies locales.

Profil et aptitudes requises :
- Permis de conduire B exigé.
- CACES en cours de validité souhaités (ou volontaire pour les obtenir en interne avec financement par la commune) :
  - « Engins de chantiers » R482 Catégorie A (pelle hydraulique < 6 T)
  - « Engins de chantiers » R482 Catégorie C1 (chargeuse > 6 T)
  - « Chariot élévateur » R489 Catégorie 3
  - « Nacelle » R486 Catégorie B (nacelle à élévation multidirectionnelle)
- Savoir respecter et appliquer les règles de sécurité sur les chantiers et de sécurité routière.
- Savoir lire et comprendre des consignes de sécurité et un plan.
- Savoir détecter des dysfonctionnements sur un véhicule ou un engin de chantier.
- Savoir rendre compte.
- Bonne condition physique sans restriction pour la manutention de charges lourdes.
- Être ponctuel et assidu.
- Être précis et vigilant.
- Être polyvalent et savoir travailler en équipe.
- Volontaire pour passer le permis poids lourds financé par la commune.

Rémunération et autres conditions d'emploi :
Rémunération statutaire + prime mensuelle selon le profil du candidat + prime de fin d'année
Adhésion possible au Comité des œuvres sociales et attribution possible de titres-restaurants
Dotation vestimentaire et port des EPI obligatoire.
Poste à temps complet sur la base d'un planning de travail annualisé (1607 h par an) pouvant inclure les week-end selon les besoins saisonniers et le calendrier des manifestions.

Candidature à adresser (C.V. détaillé + photo, lettre de motivation + 3 dernières évaluations professionnelles) à M. le Maire de Théoule-sur-Mer
BP 40001 - 06591 Théoule sur Mer Cedex ou par mail à rh@ville-theoulesurmer.fr
Date limite des candidatures : 1er novembre 2022